

N°	Mesure	Nature	Détail	Secteur géographique *TTA = Mont Thourret Argenton	MO / Partenaires	Faisabilité de la mesure (moyens acceptabilité sociale...)	Hypothèses de chiffrage des coûts	Coût sur 10 ans	Taux de subvention estimé
----	--------	--------	--------	--	------------------	--	-----------------------------------	-----------------	---------------------------

Objectif 1 : Atteindre l'équilibre durable des ressources en eau satisfaisant aux besoins du milieu et de tous les usages dans un contexte de changement climatique

SCENARIOS
Socle : Communication et limitation du ruissellement
Scénario 1 : Etude HMUC et on propose l'adaptation des indicateurs et volumes prélevables aux conclusions de l'étude
Scénario 2 : Adaptation de certains éléments et indicateurs de gestion
Scénario 3 : Adaptation plus poussée des éléments et indicateurs de gestion

1.1	Limitier le ruissellement pour atténuer les crues	Inciatif	Actions de restauration et d'entretien d'éléments paysagers permettant de limiter les ruissellement : voir objectif 4	Argentonais et Thourret	Porteurs de PA, opérateurs agricoles, agriculteurs, propriétaires	Moyenne	Cf. objectif 4		
1.2	Communiquer sur les impacts du changement climatique sur la ressource	Communication	communication spécifique reposant sur les retours des acteurs terrain. Impacts du changement climatique sur la ressource et sur les milieux.	SAGE	Structure porteuse du SAGE	Fort	Hypothèse : diffusion d'une plaquette d'information auprès des différents usagers de l'eau. Estimation nombre d'exemplaires : 1 par ménage + 1 par établissement éco sur le BV.	0,09	50%
1.3	Réaliser une étude HMUC et réévaluer les indicateurs de gestion suite à l'étude	Inciatif	Etude complète sur l'ensemble du Bassin, avec deux contextes différents : principalement compartiment ESU à l'ouest (Thourret, Thourret, Argenton) - Compartiment ESU + ESQ sur la Dive, avec relations nappes rivière à étudier Prendre en compte les effets du changement climatique Etudes d'impact AUP qui apportent quelques connaissances Efforts pédagogiques nécessaires durant l'étude	TTA + Dive	Structure porteuse, + ensemble des partenaires	Fort	Coût étude et réévaluation indicateurs (300 k€)	0,30	70%
1.4	Répartir les volumes prélevables	Contraignant / réglementaire	Afficher les volumes prélevables notifiés en 2012 dans le <u>plagement</u> du SAGE Rappeler priorité AEP = milieux + autres usages Limiter les prélèvements estivaux - supposera de retravailler les VP AEP	TTA + Dive	police de l'eau	Fort	Non chiffré Mesure réglementaire : pas de coût en propre Impacts financiers pour les usages difficile à chiffrer		
1.5	Préciser les volumes prélevables	Contraignant / réglementaire	Redéfinir de nouveaux volumes prélevables à introduire dans le <u>plagement</u> du SAGE, sur la base des connaissances actuelles, notamment les études AUP sur le secteur TTA et sur le secteur Dive, mais aussi les connaissances locales (syndicats, fédé de pêche,...) Rappeler priorité AEP = milieux + autres usages Limiter les prélèvements estivaux A redéfinir collégialement dans la suite de l'élaboration du SAGE, si scénario choisi (suppose la mise en place un groupe de travail spécifique) Prendre en compte les effets du changement climatique	TTA + Dive	police de l'eau	Moyenne	Non chiffré Mesure réglementaire : pas de coût en propre Impacts financiers pour les usages difficile à chiffrer		
1.6	Définir / adapter des indicateurs de gestion	Contraignant / réglementaire	Sur la base des connaissances actuelles : Réflexion sur un DOE complémentaire sur la Dive Réflexion sur le déclenchement des mesures de restriction Réflexion sur les indicateurs préométriques Limitation des prélèvements sur les lêtes de bassin versant Définition de débits prélevables hivernaux (lien avec mesure 1.3) A redéfinir collégialement dans la suite de l'élaboration du SAGE, si scénario choisi (suppose la mise en place un groupe de travail spécifique) Prendre en compte les effets du changement climatique	TTA + Dive	police de l'eau	Moyenne	Temps d'animation comptabilisé par ailleurs Mise en place d'un suivi hydrologique sur la Dive, coût d'une station de jaugeage : 45 k€	0,05	50%
1.7	Définir / adapter une large partie des indicateurs de gestion, y compris de crise	Contraignant / réglementaire	Sur la base des connaissances actuelles, mesure 1.4. ET : Ajuster les indicateurs de gestion de crise (notamment sur le sous bassin de la Dive) Définir des DOE complémentaires sur des affluents Ajuster le point nodal/étude HMUC prioritaire nécessaire A redéfinir collégialement dans la suite de l'élaboration du SAGE, si scénario choisi (suppose la mise en place un groupe de travail spécifique) Prendre en compte les effets du changement climatique	TTA + Dive	police de l'eau	Faible	Temps d'animation comptabilisé par ailleurs Mise en place d'un suivi hydrologique sur la Dive, coût d'une station de jaugeage : 45 k€	0,05	50%

Objectif 2 : Arrêter des modes durables de gestion quantitative afin d'économiser l'eau

SCENARIOS
Socle : limitation des prélèvements et économies d'eau pour tous les usages
Scénario 1 : Axe d'économie d'eau d'irrigation = stockage hivernal
Scénario 2 : Axe d'économie d'eau d'irrigation = possibilité de stockage hivernal mais encadrée : substitution uniquement
Scénario 3 : Pas de stockage, axe d'économie d'eau irrigation = adaptation des pratiques

2.1	Inventorier les prélèvements domestiques non déclarés	Inciatif	Inventaires par les communes des forages et prélèvements domestiques (pour rappel, seuil de 1000 m3 annuels)	SAGE	Structure porteuse set collectivités territoriales	Faible	Temps d'animation : 0,25 ETP à 50€/an pendant 5 ans	0,13	80%
2.2	Economiser l'eau potable en améliorant le rendement des réseaux	Inciatif	Améliorer les rendements AEP	SAGE	Gestionnaires AEP,	Moyenne	Taux actuel rendement réseaux : 0,6 % (source : état des lieux SAGE) Recommandation HELB : 1% Linaire réseau AEP primaire SAGE : 15 abonnés/km de réseau, 2,20 habitants/abonné Coût : 100 k€	21,68	0%
2.3	Economie l'eau potable en diminuant les consommations		Dispositifs hydro économes dans les bâtiments		Particuliers	Fort	Mise en place de dispositifs d'économie d'eau dans les collectivités : Etude pilote CG56 (16 communes) : coût moyen de 6000 à 13 000 €/commune Hypothèse : 5 communes/an (retour expérience CG56)	0,48	50%
2.4	Collecter et réutiliser les eaux pluviales		Mettre en place des dispositifs de récupération des eaux		Collectivités territoriales, particuliers	Fort	Chiffrée dans la 2.8		
2.5	Economiser l'eau d'irrigation	Inciatif	Promouvoir des filières agricoles moins consommatrices en eau-Améliorer le pilotage de l'irrigation Récupération eaux usées pour l'irrigation	TTA + Dive	Opérateurs agricoles, OUGC	Fort	4% de la SAU irriguée Hypothèse : 30% de volontaires Coûts des actions à mettre en œuvre suite aux diagnostics non réalisés Récupération eaux usées pour irrigation : non chiffré	0,32	53%
2.6	Economiser l'eau par les autres usages (industries, gros consommateurs...)	Inciatif	Communiquer auprès des industries et gros consommateurs, partenariat avec les chambres consulaires	SAGE	Chambres consulaires, structure porteuse	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,1 ETP	0,05	80%
2.7	Campagne de communication pour tous les publics sur l'état quantitatif des eaux et les impacts du changement climatique	Communication	Sensibiliser sur les économies d'eau, leur nécessité et les marges de manœuvre existantes.	SAGE	Structure porteuse	Fort	Hypothèse : diffusion d'une plaquette d'information auprès des différents usagers de l'eau. Estimation nombre d'exemplaires : 1 par ménage + 1 par établissement éco sur le BV. Renouvellement à 5 ans	0,19	50%
2.8	Suivre l'évolution des prélèvements et améliorer la gouvernance de la gestion quantitative	Inciatif	Demander un bilan de suivi annuel de l'évolution de prélèvement à l'OUGC et les gestionnaires AEP. Leur demander également les économies d'eau prévues et actions allant dans ce sens Être vigilant sur le nouveaux prélèvements, notamment dans le cadre d'interconnexion, et du respect des volumes prélevables pour tous les usages, milieux, AEP	SAGE	OUGC, gestionnaires AEP, structure porteuse, services de l'Etat	Fort	Non chiffré Suivi déjà mis en place par OUGC.		
2.9	Développer le stockage d'eau	Contraignant / réglementaire	Développer le stockage hivernal, notamment pour l'irrigation, afin de substituer les prélèvement estivaux et pour de nouveaux prélèvements.	TTA	OUGC / Coopérative de l'eau et partenaires financiers	Moyenne	Référence SAGE Bouzonne : 66/m3 Hypothèse volume à substituer + prélèvements supplémentaires : 3 Mm3	9,00	70%
2.10	Encadrer les prélèvements hivernaux destinés à l'irrigation, notamment les modalités de remplissage des retenues de stockage	Contraignant / réglementaire	Limiter la création de retenue à la <u>substitution</u> des prélèvements	TTA	Service de l'Etat	Moyenne	Référence SAGE Bouzonne : 66/m3 Hypothèse volume substitués encadrés : 1,5 Mm3	4,50	70%
2.11	Utiliser les plans d'eau existants pour l'irrigation	Inciatif	Modifier l'usage de certains plans d'eau, transformer des plans d'eau de loisir ou sans usage en plans d'eau pour l'irrigation, après mise en conformité (cf. objectif 9)	TTA	Ensemble de partenaires / groupe de travail	Moyenne	Hypothèse : 20 plans d'eau aménagés à horizon 10 ans, 30 à horizon 10 ans Coût étude préalable + travaux : 60 k€/plan d'eau	1,20	70%
2.12	Interdire les nouveaux plans d'eau d'irrigation	Contraignant / réglementaire	Ne pas autoriser la substitution des prélèvements > diminuer les volumes consommés pour l'irrigation printanière et estivale pour respecter les volumes prélevables	SAGE	Services de l'Etat	Moyenne	Non chiffré Impacts pour les activités difficile à évaluer		
2.13	Diminuer le recours à l'irrigation en cas d'absence de substitution	Inciatif	Modifier les asselements Accompagner les exploitants dans la désirigation	TTA	Opérateurs agricoles, OUGC	Faible	Surface irriguée : 10 000 ha (source : état des lieux SAGE) Hypothèse : réduction de 10% de la surface irriguée Coût, estimé sur la base du montant MAE désirigation : 250 €/ha/an sur 5 ans	1,25	100%

Objectif 3 : Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint

Socle : sensibilisation sur les phytos pour le public non agricole.
En ce qui concerne le public agricole :
Scénario 1 : Mesures de sensibilisation et d'accompagnement volontaire sur les BV prioritaires (Dive + Thourret médian et aval.)
Scénario 2 : Coordination des actions à plus large échelle, en incluant tous les conseils agricoles (coopératives et négoce) à l'échelle BV
Scénario 3 : Avoir sur l'accompagnement des filières, s'intéresser aux débouchés et économie agricole
lien avec l'objectif 4 pour la limitation des transferts et avec l'objectif 5 pour les opérations sur les AAC.

3.1	Diminuer le recours aux phytosanitaires par le public non agricole	Inciatif	Collectivités : sensibilisation au zéro phytos (omelière et terrain de sport) + création charte zéro phytos Particuliers : sensibilisation aux risques usage des phytos et à l'interdiction d'usage, de loi Labbé. Accompagner la récupération des produits non utilisés	SAGE	Collectivités territoriales, structure porteuse	Moyenne	Les plans de désherbage restent à réaliser dans 10 communes Coût études plan de désherbage (estimation SCE) : + 15000 hab : 5 000€ HT + 3 000 hab : 8 000€ HT + 6000 hab : 10 000€ HT + 10 000 hab : 14 000€ HT + 20 000 hab : 20 000€ HT Hypothèse : 20% des communes sans plans de désherbage Collecte dans les déchetteries existantes : coût supplémentaire négligeable (filères de de traitement déjà en place) ?	0,57	70%
-----	--	----------	---	------	---	---------	--	------	-----

3.2.	Accompagner les exploitations dans l'adaptation des pratiques de fertilisation et de traitement phytosanitaire	Inciatif	Diagnostiques individuels d'exploitation Journées techniques Accompagnement spécifique sur l'autonomie fourragère, développement filières Accompagnement spécifique intercultures / CIPAN Accompagnement sur l'efficacité de l'irrigation Accompagnement passage en bio Replantation entretien haies	Priorité DIVE, Thouret mélian et Thouret aval	AAC : structures EAP Hors AAC : porteurs de programmes opérationnels grand cycle de l'eau	Forte	Hypothèse : 30% des EA diagnostiqués sur 10 ans. 2 M€EA + moyens humains des porteurs de CT pour volet pollutions diffuses : 2 ETP, 50 M€ETPlan	1,95	70%
3.3.	Coordonner le conseil des différents opérateurs agricoles	Inciatif	Former les conseillers coopératives et négoce Désconnecter conseil et vente Etablir des stratégies de conseil coordonnées entre CA, négoce, coopérative, et qui soient compatibles avec l'amélioration de la qualité de l'eau, à plus large échelle que l'AAC. Avec deux axes : soutien à l'élevage à l'ouest, adaptation des apports en GC et régime à l'est.	SAGE	AAC : structures EAP Hors AAC : porteurs de programmes opérationnels grand cycle de l'eau	Moyenne	Hypothèse : 2 ETP animateur agricole, 50 M€ETPlan	1,00	70%
3.4.	Développer des filières plus respectueuses de l'environnement et soutenir l'activité d'élevage	Inciatif	Implication des collectivités locales pour soutenir les débouchés (circuits courts, restauration collective, soutien économique) Soutenir les filières d'élevage Développement de circuits courts Développement filières AB Développer les cultures à valorisation énergétique sous contrat Travail avec les lycées agricoles Travail sur les cahiers des charges	SAGE	Partenaires coopératives, CA, négoce, Agricoltu	Faible	Hypothèse : 1 ETP animateur agricole, 50 M€ETPlan	0,50	70%

Objectif 4 : Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les pressions et en réduisant les risques de transfert érosif

Socle : Mesures liées à l'assainissement et la gestion des eaux pluviales (éléments tendanciels)
Scénario 1 : Limitation des pressions et des transferts : voie incitative, mesures générales sur tout le territoire (priorité TTA)
Scénario 2 : Axe réglementaire pour protéger les éléments de paysage, sur tout le territoire (priorité TTA)
Scénario 3 : Concentration des mesures sur des territoires précis avec des programmes d'actions spécifiques (nécessite une cartographie)

4.1.	Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines (gestion intégrée) et limiter l'imperméabilisation des sols	Contraignant / réglementaire	Viser les documents d'urbanisme : zonage d'assainissement pluvial = limitation de l'imperméabilisation	SAGE	Collectivités territoriales	Moyenne	Non chiffré, gestion à définir au cas par cas		
4.2.	Améliorer le rendement des STEP, et notamment concernant l'épuration du phosphore	Inciatif	Surtout sur les petites stations qui ont des rendements moyens en ce qui concerne le phosphore (stations vieillissantes ou défectueuses)	SAGE	Gestionnaires assainissement	Moyenne	Coûts de référence AELB : Coût d'amélioration d'une station existante -> généraliser le traitement du P et améliorer le rendement épuratoire sur ce paramètre pour une step de 2000 à 10 000 EH : 18 €EH (invest) + 4 €EH (fonctionnement) Etat des lieux SAGE : 12 STEP à faible rendement P, pour une capacité totale de 8 000 EH	0,46	40%
4.3.	Fiabiliser la collecte et le transfert des eaux usées	Inciatif	Mise en conformité des branchements, entretien des réseaux	SAGE	Gestionnaires assainissement	Moyenne	Contrôle branchements : Coût contrôle au colorant : 60€/foyer Travaux de réhabilitation : 1 000 € HT / branchements 80 % des foyers raccordés réseau collectif, hypothèse : 10 % de branchements défectueux	9,95	65%
4.4.	Mettre aux normes les ouvrages d'assainissement non collectif	Inciatif	Poursuivre les contrôles Sensibiliser	SAGE	SPANC	Faible	Réhabilitation de réseau : estimation du ml : zone rurale : 15 mlEH, zone urbaine : 2,5 mlEH 1,25% de réseau à réhabiliter (référence AMF) ; coût : 130€/ml	20,33	20%
4.5.	Limiter l'épandage d'engrais phosphorés et améliorer la gestion des effluents d'élevage	Inciatif	Accompagnement individuel et démonstrations collectives Sensibilisation sur les stocks d'engrais dans le sol et risques de transfert Limiter les excédents USG dans les zones sensibles	SAGE - priorité Cébron	Opérateurs agricoles	Forte	Etat des lieux SAGE : 4 600 installations points noirs (priorité 1) Coût contrôle avant et après travaux : 200€ Coût moyen réhabilitation : 3 à 7 M€/dispositif Réalisation à 50% à horizon 10 ans		
4.6.	Valoriser le bocage	Inciatif	Sensibilisation Valoriser les produits d'entretien du bocage dans des filières adaptées (bois-énergie...)	SAGE - priorité TTA	Collectivités territoriales	Moyenne	Diagnostic : Coût inventaire + diagnostic des éléments bocagers : 5 €/ha Travaux : à dimensionner en fonction diagnostic. Hypothèse : opérations ponctuelles pilotées en première approche sur 5000 ha - création de 10 mt de haies/tales supplémentaires/ha de SAU (10€/m) - restauration de 10% du linéaire existant (hypothèse de 100 m/ha) à 3€/m - entretien : 1 €/linéaire sur le linéaire nouvellement créé	0,35	50%
4.7.	Replanter et entretenir des éléments paysagers permettant de limiter les écoulements	Inciatif	Eléments paysagers et bocagers limitant le ruissellement et les transferts de matières polluantes = haies, fascines, bandes enherbées, bosquets Préconisation de plantation et entretien de ces éléments Conventions de gestions	TTA	Collectivités territoriales ou porteurs de PA	Moyenne	Diagnostic : Coût inventaire + diagnostic des éléments bocagers : 5 €/ha Travaux : à dimensionner en fonction diagnostic. Hypothèse : opérations ponctuelles pilotées en première approche sur 5000 ha - création de 10 mt de haies/tales supplémentaires/ha de SAU (10€/m) - restauration de 10% du linéaire existant (hypothèse de 100 m/ha) à 3€/m - entretien : 1 €/linéaire sur le linéaire nouvellement créé	1,18	50%
4.8.	Limiter les transferts par les fossés, les gouffres et le drainage	Inciatif	Préconisation de mise en place de bandes enherbées aux abords des fossés, gouffres Préconisation de mise en place de bassins tampons en sortie de parcelles / de drainage	SAGE	Collectivités territoriales ou syndicat de bassin	Faible	Estimation manque à gagner : 150€/ha/an Hypothèse en première approche : 10% de la SAU concernée	3,49	0%
4.9.	Encadrer les rejets de STEP	Contraignant / réglementaire	En règlement du SAGE, plafonner les flux	SAGE	police de l'eau	Forte	CT 4.2		
4.10.	Empêcher la destruction des haies	Contraignant / réglementaire	Viser les documents d'urbanisme, recommandation générale de préserver dans leur zone et règlement les éléments paysagers et bocagers limitant le ruissellement et transfert de matières polluantes	SAGE	Collectivités territoriales	Moyenne	Pas de coût		
4.11.	Mettre en place des PA spécifiques de restauration et d'entretien des éléments paysagers limitant les ruissellements et les transferts	Inciatif	Supposé de cartographier précisément ces zones dans la suite de l'élaboration du SAGE Cible des zones particulièrement sensibles au ruissellement et au transfert de particules Restauration et entretien des éléments paysagers, pris en charge par la collectivité Sensibilisation des propriétaires et exploitants	SAGE - priorité TTA	Porteurs de PA	Forte	Diagnostic : Coût inventaire + diagnostic des éléments bocagers : 5 €/ha Travaux : à dimensionner en fonction diagnostic. Hypothèse : opérations ponctuelles pilotées en première approche sur 5000 ha - création de 10 mt de haies/tales supplémentaires/ha de SAU (10€/m) - restauration de 10% du linéaire existant (hypothèse de 100 m/ha) à 3€/m - entretien : 1 €/linéaire sur le linéaire nouvellement créé	1,18	50%

Objectif 5 : Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable, tout en s'assurant d'une ressource suffisante

Socle : Schéma de gestion nappe + et mesures de communication
Scénario 1 : Programmes d'actions avec engagement volontaire, sur les captages prioritaires et sensibles du SDAGE
Scénario 2 : Programmes d'actions plus ambitieux : Sc 1 + filières, expérimentation
Scénario 3 : Programmes d'actions impliquant si besoin des dispositifs plus contraignants (ZSCE)

5.1.	Schéma de gestion de nappe à réserver à l'eau potable	Contraignant / réglementaire	Double objectif : - Préserver la nappe des pollutions - Préserver l'équité quantitative cibler les nouveaux prélèvements utilisés hors AEP et substituer les prélèvements existants Supposer une amélioration des connaissances (étude MUC ?) Plus la réduction du schéma de gestion de nappe, en phase de mise en œuvre du SAGE.	Dive	Structure porteuse et partenaires	Moyenne	Coût étude connaissance + schéma : 200 M€ Animation comptabilisée dans les moyens humains de la SP SAGE	0,21	70%
5.2.	Sécuriser l'alimentation en eau potable en étage	Inciatif	Nappe InfraToaricien : travail en collaboration avec le SAGE Clair qui a dimensionné la réalisation d'un schéma. Autres nappes : décider de l'opportunité d'un schéma.	SAGE	Gestionnaires AEP, départements	Forte	Animation comptabilisée dans les moyens humains gestionnaires AEP		
5.3.	Communiquer sur les implications de la détérioration de la qualité des eaux sur la ressource	Communication	Lien avec les schémas départementaux AEP	SAGE	Gestionnaires AEP, structure porteuse	Forte	Estimation coût : diffusion plaquette information aux foyers et aux établissements économiques	0,09	50%
5.4.	Renforcer les programmes d'actions pollutions diffuses sur les captages	Inciatif	Faire le lien avec les objectifs 3 et 4. Mesures : - Actions individuelles (diagnostics, accompagnements), - Accompagnement collectif, - Animation et veilles/épiciers, - Animation filière, - Etudes thématiques, - MAEC et conversion AB, - Communication générale Point central > animation des contrats Evaluation et suivi des mesures	SAGE	Captages prioritaires et sensibles Gestionnaire AEP	Forte	7 captages sensibles et prioritaires Surface totale AAC : 33 000 ha Animation : maintien 1 ETP par captage Poursuite actions : accompagnement individuel, MAEC, formations collectifs MAEC : hypothèse préalable : 10% de la SAU concernée par des MAEC réduction des phytos (120€/ha/an sur 5 ans)	3,20	70%
5.5.	Renforcer les programmes d'action pollution diffuses sur les captages en insistant sur les aspects filières	Inciatif	Mesure 5.4 + insister sur les débouchés et circuits courts, travail avec les collectivités territoriales	Collectivités territoriales, porteurs programmes pol diff	Gestionnaire AEP	Moyenne	Hypothèse : renforcement de 0,5 ETP pour animer les réseaux d'acteurs des filières (50M€/ETPlan) + budget étude 200K€	0,33	70%
5.6.	Créer des réseaux expérimentaux, partager les bonnes pratiques	Inciatif	Accentuer les essais expérimentaux sur le territoire visant la réduction de l'usage des phytos et l'ajustement de la fertilisation. Partenariat à organiser entre CA, coopératives, instituts agronomiques : groupe de travail à mettre en place pour lancer et coordonner ces initiatives. Communiquer et valoriser ces résultats et les retours d'expérience au sein des différentes AAC. A travers l'animation des programmes ainsi que des opérations de sensibilisation spécifique.	Porteurs programmes pol diff, CA, coopératives	Gestionnaire AEP	Forte	Non chiffré, démarche qui dépasse le cadre du SAGE		
5.7.	Prendre des mesures réglementaire type ZSCE	Contraignant / réglementaire	En plus des éléments des scénarios 1 et 2, Passer les captages problématiques en procédures ZSCE. Ne s'agit pas qu'il y a des mesures obligatoires directement, point d'étape à 3 ans.	AAC	police de l'eau	Moyenne	Non chiffré, mesures déclenchées précédemment qui deviennent obligatoires		
5.8.	Limiter l'usage de certaines substances sur les périmètre de captages	Contraignant / réglementaire	En plus des éléments des scénarios 1 et 2, dans le cadre des périmètres de protection de captage ou des programmes d'actions ZSCE, interdire l'usage de certaines substances phytosanitaires détectées à forte teneur dans les eaux.	AAC	police de l'eau	Faible	Non chiffré, mesure réglementaire		

Objectif 6 : Améliorer les connaissances et informer sur les toxiques émergents

Scénario 1 : Veille et information
Scénario 2 : Sc 1 + acquisition de données

6.1.	Améliorer les connaissances sur les molécules chimiques et médicamenteuses présentes dans les eaux	Inciatif	Travail de veille : plan micropolluant national, suivi de la DREAL Information sur ces éléments	SAGE	structure porteuse	Forte	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,01 ETP	0,01	80%
6.2.	Faire un recensement des activités à risque	Inciatif	En lien avec les acteurs locaux et surtout avec la DREAL Création d'un groupe de travail	SAGE	structure porteuse et partenaires	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,015 ETP diagnostic des activités identifiées non chiffrée	0,01	80%

6.3	Sensibiliser les acteurs	Communication	Sur les risques de pollution par les produits ménagers toxiques, les résidus médicamenteux, etc.	SAGE	structure porteuse et gestionnaires Assainissement / AEP	Forte	1 plaquette d'information par foyer. 16 plaquette.	0,20	50%
6.4	Améliorer suivi qualité des eaux sur les paramètres classiques	Inciatif	Dans le cadre du réseau AELB ou départemental. Groupe de travail pour identifier les besoins et les manques.	SAGE	AELB / dept	Moyenne	Hypothèse : 4 stations de suivi supplémentaires. Estimation budget : 4 M€/an prélevement + analyse	0,04	0%
6.5	Mettre en place un système de suivi bactériologique des cours d'eau / un système d'alerte pour les cyanobactéries	Inciatif	Actuellement : qgs suivis cyano menés par les EPCI (après mise en place par ARS) Mettre en place : 1) Un système d'alerte pour l'arrivée des cyano avec les partenaires locaux (fédé, AAPMA, assos) 2) un suivi pérenne bactéri, porté par les EPCI avec appui ARS 3) Communication, dans le journaux locaux, avec des panneaux, ...	SAGE	Collectivités territoriales, ARS	Forte	Suivi bactérié : sur le Thouet : 3 points puis un sur Argenton, un sur Thouaré et un sur Dive (=6 points) 5 analyses/an/point Coût d'une analyse : 300 à 400€/analyse Budget communication : 10 k€	0,13	50%

Objectif 7 : Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydro morphologie des cours d'eau pour en améliorer les fonctionnalités

Socle : Couverture par des programmes d'actions milieux aquatiques, restauration continuité écologique sur cours d'eau Liste 2 et réduction des taux d'étagement
Scénario 1 : Priorité aux cours d'eau très dégradés
Scénario 2 : Priorité aux cours d'eau proches du bon état
Scénario 3 : Tout les linéaires dégradés

Scénarios spécifiques à la continuité écologique :
Scénario 1 "continuité" = travaux continués sur tête de bassin et à l'opportunité
Scénario 2 "continuité" = travaux continués sur l'ensemble du bassin, avec études continuées

7.1	Coordonner les actions de restauration des milieux à travers des programmes d'actions milieux aquatiques	Inciatif	Couvrir l'ensemble des bassins versant de programmes d'action pluriannuels, avec des priorités d'actions et plusieurs cadres de financement (dont les CT) Baliser l'ensemble des enjeux milieux aquatiques (morpho, continuité, plans d'eau, zones humides) et prioriser selon l'état du milieu et les moyens disponibles. Un porteur en tête de file (syndicat bassin) et des partenaires identifiés pour la mise en œuvre de certaines actions (fédé, AAPMA, assos, dept, ...)	tout le SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Forte	Actuellement : 6 techniciens de rivière Besoins supplémentaires : Renforcement BV Dive : 1 technicien Cotiron : mutualisation possible avec les autres BV Total : 7 techniciens à maintenir ou mettre en place 90 k€ETP/an	3,50	70%
7.2	Restaurer et entretenir la ripisylve	Inciatif		SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Forte	Coût restauration ripisylve : 10 €/m Hypothèse : part importante du linéaire de la Dive => 70% de ripisylve classifiée (PSEH), restauration de 20% du linéaire abîmé	1,34	70%
7.3	Fixer des objectifs de réduction de taux d'étagement	Inciatif	Objectifs qui seront à déterminer dans la suite de l'élaboration du SAGE. Dépendra du scénario continué qui est choisi	Masses d'eau avec taux d'étagement élevés	porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,015 ETP	0,008	80%
7.4	Restaurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire sur les cours d'eau en liste 2	Inciatif	Ouvrages classés Liste 2 - obligation réglementaire Aménagement selon choix propriétaire Veiller au maintien du fonctionnement des équipements de franchissement le cas échéant. > prendre en compte les aspects patrimoniaux des ouvrages > solutions ou cas par cas	Cours d'eau en liste 2	porteurs programmes action et partenaires	Forte	36 ouvrages en liste 2. 50% d'aménagement Hypothèse coût moyen : 10 M€/ouvrage	0,18	70%
7.5	Mieux connaître l'impact des ouvrages et l'impact de leur aménagement	Communication	Suivi après travaux (hydrobio, hydrologie, ...) et retours d'expérience Communication	SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Forte	Suivi après travaux : 25 M€BV	0,20	70%
7.6	Coordonner la gestion des vannes	Contraignant / réglementaire	Groupe de travail pour établir ce règlement	SAGE		Forte	Communication comptabilisée dans les moyens d'animation		
7.7	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	Inciatif	Coordination structure porteuse / lien observatoire de l'eau Acteurs locaux font remonter les infos (fédé, AAPMA, syndicats, ...)	SAGE	structure porteuse, porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,1 ETP Hypothèse : on ne traite en sous l'eau aucune espèce envahissante de pompes BV (ME à risque morphologique), 1 pompe tous les 200 m	0,05	80%
7.8	Interdire l'abreuvement direct dans les cours d'eau	Contraignant / réglementaire	Pour limiter l'érosion des berges	SAGE - priorité TTA	-	Forte		0,49	70%
7.9	Restaurer la morphologie des cours d'eau en priorité sur les cours d'eau très dégradés	Inciatif	Faire le lien avec la continuité Diversifier les habitats Prioriser la restauration des zones "froides" cf. Changement climatique Prendre en compte les effets changement climatique dans les travaux rivières Reconnecter les anneaux	SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Hypothèse : restauration de 10% du linéaire abîmé vis-à-vis de la morphologie tous les 10 ans Coût restauration l'anneau : 100 €/m	12,27	70%
7.10	Restaurer la morphologie des cours d'eau en priorité sur les cours d'eau proches du bon état	Inciatif	Faire le lien avec la continuité Diversifier les habitats Prioriser la restauration des zones "froides" cf. Changement climatique Prendre en compte les effets changement clim dans les travaux rivières Reconnecter les anneaux Faire des chantiers bénévoles ?	SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Hypothèse : restauration de 10% du linéaire abîmé vis-à-vis de la morphologie tous les 10 ans Coût restauration l'anneau : 100 €/m	4,93	70%
7.11	Restaurer la morphologie des cours d'eau sur tous les linéaires dégradés	Inciatif	Faire le lien avec la continuité Diversifier les habitats Prioriser la restauration des zones "froides" cf. Changement climatique Prendre en compte les effets changement clim dans les travaux rivières Reconnecter les anneaux Faire des chantiers bénévoles ?	SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Faible	Hypothèse : restauration de 10% du linéaire abîmé vis-à-vis de la morphologie tous les 10 ans Coût restauration l'anneau : 100 €/m	18,51	70%
7.12	Restaurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire, travaux à l'opportunité et sur les têtes de bassin versant	Inciatif	Veiller à une cohérence amont aval Travailler sur l'amont pour améliorer le transit sédimentaire et restaurer les habitats > prendre en compte les aspects patrimoniaux des ouvrages > solutions ou cas par cas	SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Hypothèse coût effacement : 20 M€/ouvrage Hypothèse nombre ouvrage : 2 ouvrages par es BV tous les 10 ans	0,32	70%
7.13	Restaurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire, travaux à l'opportunité et sur les têtes de bassin versant	Inciatif	Éléments de la mesure 7.8 - réalisation d'études continuité écologiques pour avoir une vision complète et pouvoir prioriser les travaux	SAGE	porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Une étude continuée par sous bassin : 25 M€BV Travaux = 20% des ouvrages sur les ME à risque non atteinte bon état cause obstacles à l'écoulement Hypothèse coût effacement : 20 M€/ouvrage	2,74	70%

Objectif 8 : Gérer de manière spécifique et durable les marais de la Dive et le réseau de canaux afin de limiter les impacts sur l'hydrologie et d'en préserver la biodiversité

8.1	Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des marais de la Dive (canaux et vannages)	Inciatif	Étude spécifique pour avoir une cartographie unifiée. A partir des données d'ores et déjà acquises + inventaires terrain	Dive	structure porteuse	Forte	Etude 50 k€	0,05	80%
8.2	Mettre en place une gestion coordonnée des marais	Inciatif	Thématique inondation et gestion des étages notamment. Concerne les gestionnaires	Dive	porteurs programmes action et partenaires	Forte	Animation comptabilisée dans les moyens humains des structures		
8.3	Elaborer un règlement des vannages sur le marais de la Dive	Contraignant / réglementaire	Groupe de travail pour travailler dessus, suite au résultat de l'étude (mesure 8.1)	Dive	services Etat et partenaires	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,1 ETP	0,05	80%
8.4	Renforcer le suivi hydrologique	Inciatif	Lien avec objectif 1 - rappel	Dive	-	Moyenne	Cf. objectif 1		
8.5	Reconnecter le canal de la Dive et les zones humides	Inciatif	Lien objectifs 7 et 10	Dive	porteurs programmes action et partenaires	Moyenne	Cf. objectifs 7 et 10		
8.6	Interdire les plantations de peupliers à proximité des cours d'eau et canaux	Contraignant / réglementaire	lever docs d'urbanisme	Dive	collectivités territoriales	Forte	Non chiffré, mesure réglementaire		
8.7	Identifier et préserver les zones d'expansion de crue	Inciatif	Cartographier ces zones et intégrer des actions de préservation / restauration dans les programmes d'action milieux aquatiques + inscrire ces zones dans les documents d'urbanisme	Dive	structure porteuse et partenaires	Forte	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,04 ETP	0,02	80%
8.8	Prendre en compte le risque inondation en zone de marais	Inciatif	Reforcer la culture du risque inondation, prendre en compte l'aléa dans les docs d'urbanisme	Dive	structure porteuse et partenaires	Moyenne	Pose de repères Hypothèse : 200 repères Coût : 12k€/20 repères	0,02	0%

Objectif 9 : Améliorer les connaissances et limiter l'impact négatif de certains plans d'eau en termes d'hydrologie, de morphologie et de qualité des eaux

Socle : Sensibilisation et groupe de travail
Scénario 1 : Amélioration des connaissances
Scénario 2 : Sc 1 + Limitation des impacts, intégration dans les programmes d'actions milieux aquatiques
Scénario 3 : Sc 1 + Limitation des impacts, encadrement réglementaire strict

9.1	Communiquer et inciter les propriétaires à mettre en conformité et mieux gérer les plans d'eau	Communication	Incitation des porteurs Communication auprès des notaires et maires Communiquer sur les financements possibles	SAGE	structure porteuse	Moyenne	Hypothèse communication : 1 plaquette par plan d'eau (7 000 structures) + 1 plaquette par commune	0,01	80%
9.2	Créer un groupe de travail spécifique au suivi de la thématique plan d'eau	Communication	Chargé de communiquer sur la thématique Suivi l'exercice des connaissances Réfléchir aux usages des plans d'eau (lien irrigation)	SAGE	structure porteuse	Forte	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
9.3	Améliorer la connaissance sur les plans d'eau, leurs usages, leur situation juridique et leurs impacts pour les prioriser	Inciatif	Création d'un groupe de travail spécifique Coopération des différents acteurs locaux dans cette phase d'inventaire Rôle des services de l'Etat pour le contrôle réglementaire des PE Priorité des inventaires en têtes de BV Dans un même temps, les résultats des inventaires permettent de prioriser des secteurs ou les actions sont à mener prioritairement	SAGE	structure porteuse et ensemble de partenaires	Moyenne	Hypothèse de pré-allocation : 6 mois de technicien à 40 M€/an	0,02	70%
9.4	Intégrer la thématique dans les programmes d'actions milieux aquatiques	Inciatif	En prenant en compte les résultats des inventaires et priorisations, intégrer la thématique dans les programmes d'actions milieux aquatiques Rappeler la stratégie sur les plans d'eau, en lien avec les objectifs quantitatifs et continuité écologique	SAGE	porteurs programmes actions et partenaires	Moyenne	Chiffré dans les autres mesures relatives aux milieux aquatiques		
9.5	Accompagner les propriétaires dans les travaux de limitation d'impact des plans d'eau	Inciatif	Que les plans d'eau soit autorisé ou non : - priorité à l'effacement - sinon, travaux à mettre en œuvre pour limiter les impacts (notamment, mise en dérivation du plan d'eau) - accompagnement technique et financier	SAGE	porteurs programmes actions et partenaires	Moyenne	Hypothèse effacement : 20 plans d'eau à 10 ans, 50 à 60 ans Coût : 50k€/plan d'eau	1,00	70%
9.6	Mettre en conformité les plans d'eau non déclarés et encadrer la création de nouveaux plans d'eau	Contraignant / réglementaire	Lever réglementaire. Possibilité d'imposer une dérivation de surface du plan d'eau = déconnexion Nouveaux plans d'eau : limiter plus strictement que le SDAGE	SAGE	-	Forte	Non chiffré, mesure réglementaire		
9.7	Améliorer la gestion des plans d'eau (notamment vidange)	Contraignant / réglementaire	Lever réglementaire. Imposer des conditions lors des demandes d'autorisation de vidange des PE	SAGE	-	Forte	Non chiffré, mesure réglementaire		

Objectif 10 : Faire des têtes de bassin versant des zones de restauration et d'intervention prioritaires

Socle : Identification, amélioration des connaissances
Scénario 1 : Stratégie de protection
Scénario 2 : Sc 1 + Identification d'une zone prioritaire de restauration
Scénario 3 : Sc 1 et 2 + limiter les pressions futures par voie réglementaire

10.1	Identifier et hiérarchiser les têtes de bassin versant	Inciatif	Redéfinir avec les acteurs locaux une carte des têtes de bassin, au-delà des critères du SDAGE. Orienter préférentiellement les actions morphologiques, continuité et qualité sur ces secteurs	têtes de BV	structure porteuse	Forte	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,05 ETP	0,03	80%
------	--	----------	---	-------------	--------------------	-------	--	------	-----

10.2	Améliorer les connaissances sur les têtes de bassin versant	Inciatif	Créer un groupe de travail et mutualiser les connaissances Définir les caractéristiques des têtes de bassin concernées	têtes de BV	structure porteuse et partenaires	Fort	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
10.3	Communication spécifique "tête de bassin versant"	Communication	Communication générale sur les têtes de bassin + communication spécifique par exemple sur le Thouet amont : en faire un territoire exemplaire (tête BV + PNR + Natura 2000)	têtes de BV	structure porteuse et collectivités territoriales	Fort	Hypothèse : 100€ communication générale + 10 K€ communication spécifique Thouet amont	0,02	60%
10.4	Définir une stratégie de protection des têtes de bassin versant	Inciatif	Pourrait intégrer les éléments suivants : -Préserver les prairies et adapter les pratiques culturales sur les têtes de BV -Supprimer les petits ouvrages sur cours d'eau -Substituer prioritairement les prélèvements -Priorité à l'effacement des plans d'eau sur sources	têtes de BV	-	Moyenne	Non chiffré, mesures déclinées dans les autres objectifs		
10.5	Identification d'une zone de tête de bassin versant "pilote" pour la restauration	Inciatif	Suivi du milieu, suivi quantitatif (hydro ou suivi étiage-assec et piézométrique). Si possible sur une zone non gérée actuellement pour montrer des résultats forts	têtes de BV	porteurs programmes actions et partenaires	Fort	Hypothèse : BV pilote avec 50 km de cours d'eau Restauration hydro-morphologique sur 10% du linéaire, 1006€ Restauration écologique sur 10 ouvrages à 20€/ouvrage Suivi qualité sur 10 ans à 1 000 €/an	0,71	70%
10.6	Limiter les nouveaux impacts sur les têtes de bassin versant	Réglementaire / contraignant	Interdire nouveaux prélèvements sur les têtes de BV Interdire nouveaux plans d'eau (même substitution) sur têtes de BV Limiter l'urbanisation et les projets d'aménagement/ documents d'urbanisme Limiter prélèvement des berges par bateau (lien mesure 7.8)	têtes de BV	-	Fort	Non chiffré, mesure réglementaire		

Objectif 11 : Identifier, préserver, restaurer et valoriser les zones humides

Soie : Inventaire et hiérarchisation
Scénario 1 : Protection par le biais des documents d'urbanisme
Scénario 2 : Sc 1 + Intégration dans les programmes d'action milieu
Scénario 3 : Sc 1 + levier réglementaire pour renforcer la protection

11.1	Etablir une cartographie hiérarchisant les zones humides à l'échelle du SAGE	Inciatif	A partir des inventaires communaux	SAGE	structure porteuse	Fort	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
11.2	Inventorier les zones humides à l'échelle communale	Inciatif	A destination de la Vienne et Maine et Loire Inventaires sur l'ensemble de la surface communale. Sur la base de la précoffication de la DREAL.	Dept 86 + Maine et Loire	collectivités territoriales	Moyenne	Inventaires ZH restent à réaliser dans une cinquantaine de communes à Micocornu	0,25	60%
11.3	Accompagner les communes pour l'inventaire des zones humides	Inciatif	A destination de la Vienne et Maine et Loire Création d'un petit guide technique pour uniformiser les inventaires sur le modèle de ceux menés en Deux Sèvres (directives de la CLEI)	SAGE	structure porteuse	Fort	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
11.4	Diagnostiquer les fonctionnalités des zones humides et leurs altérations	Inciatif	Suite aux diagnostic, mise en place d'un groupe de travail qui identifie zones à enjeu	SAGE	structure porteuse et partenaires	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,1 ETP	0,05	80%
11.5	Etablir une stratégie de préservation des zones humides	Inciatif	Acquisition, conventions de gestion avec les ppaires et exploitants, valorisation... Intégrer cet enjeu dans les politiques d'aménagement foncier existantes	SAGE	-	Moyenne	Hypothèse : acquisition de 200 ha Valeur vénale terres agricoles : 3M€/ha	0,60	70%
11.6	Protéger les zones humides par le biais des documents d'urbanisme	Contraignant / réglementaire	Levier SCOT et PLU Les différents leviers seront détaillés	SAGE	collectivités territoriales	Fort	Pas de chiffrage		
11.7	Restaurer les fonctionnalités de zones humides stratégiques dans le cadre des programmes d'actions milieu aquatiques	Inciatif	Restauration Dans le cadre du PA afin de coordonner les actions	SAGE	porteur programme PA et partenaires : fédé pêche, départements, ...	Moyenne	Hypothèse : 1% des ZH à restaurer Coût des travaux hydrauliques ponctuels (source : AESN, Ecosphère) : de 500 à 1000 €/ha. Coût des travaux hydrauliques lourds sur surfaces importantes (source : AESN, Ecosphère) : de 1000 à 15000 €. Hypothèse : 50% pontonnage, grandes surfaces. Pas réponses sur ZH : 6% (ed SAGE)	1,44	70%
11.8	Aménager des zones humides frayères à brochet dans le cadre des programmes d'actions milieu aquatiques	Inciatif	Suivi patrimonial, suivi des températures. Sur des zones humides en bon état ainsi que suite à des actions de restauration.	SAGE	porteur programme PA et partenaires : fédé pêche, départements, ...	Moyenne	Non chiffré Différence par rapport à 11,7		
11.9	Mettre en place un suivi des zones humides	Inciatif	Suivi patrimonial, suivi des températures. Sur des zones humides en bon état ainsi que suite à des actions de restauration. Sur un échantillon de zones humides, déterminé par un groupe de travail	SAGE	porteur programme PA et partenaires : fédé pêche, départements, ...	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
11.10	Protéger les zones humides des destructions	Contraignant / réglementaire	Introduire des valeurs de compensation plus élevées en cas de destruction des zones humides	SAGE	-	Fort	Non chiffré. Mesure réglementaire.		

Objectif 12 : Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE

12.1	Constituer des réseaux d'acteurs	Inciatif	Sur les 4 gros enjeux du SAGE (quantité, qualité, milieu, biodiversité) Se réunissent annuellement à minima, suivent l'avancée de la mise en œuvre de mesures du SAGE.	SAGE	-	Fort	Pas de chiffrage		
------	----------------------------------	----------	---	------	---	------	------------------	--	--

Objectif 13 : Constituer des groupes techniques par sous bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multithématiques

13.1	Constituer des groupes techniques par sous bassin versant	Inciatif	Réunir les acteurs de l'eau par sous bassins versant. Retours d'expériences, coordination des actions.	SAGE	-	Moyenne	Pas de chiffrage		
------	---	----------	--	------	---	---------	------------------	--	--

Objectif 14 : Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE

14.1	Etablir un plan de communication et de sensibilisation pour le SAGE Thouet	Communication	Faire connaître le rôle des rivières et le bassin du Thouet Communiquer auprès des écoles Communiquer sur un objectif de recouverte de la baignade dans le Thouet Faire un concours sur des actions innovantes Création de trophées de l'eau Charte du SAGE Thouet Rédaction de guides synthétiques à destination de différents publics Communiquer sur les actions du SAGE Valoriser l'eau et les milieux aquatiques	SAGE	Structure porteuse, assos, CPE	Fort	Temps d'animation 0,25 ETP	0,21	75%
------	--	---------------	---	------	--------------------------------	------	----------------------------	------	-----

Objectif 15 : Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre

15.1	Impliquer les élus	Inciatif	Rechercher des élus intéressés mais pas nécessairement avec des postes à haute responsabilité Former les élus	Sage	-	Faible	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
15.2	Créer un observatoire de l'eau	Inciatif	Faciliter le suivi du SAGE, la communication et surtout la gestion de données	SAGE	Structure porteuse	Fort	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,2 ETP	0,10	80%

Objectif 16 : Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE

16.1	Impliquer la CLE dans les procédures d'aménagement du territoire et le suivi des programmations opérationnelles	Inciatif	Associer la cellule d'animation du SAGE aux réunions de pilotage des procédures SCOT et PLU, mais aussi des PA milieu aquatiques et pollution diffuse A détailler dans la suite de l'élaboration	SAGE	-	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,02 ETP	0,01	80%
16.2	Coordonner les programmations opérationnelles des différentes thématique	Inciatif	Réunions annuelles entre animateurs / techniques des PA + réunions par sous BV	SAGE	-	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,04 ETP +0,8 ETP animation générale SAGE	0,42	80%
16.3	Faire le lien avec le PNR Gâtine Poitevine	Inciatif	> en lien avec la stratégie tête de BV notamment	SAGE	-	Moyenne	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,01 ETP	0,01	80%

Objectif 17 : Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE

17.1	Tableau de bord du suivi du SAGE	Inciatif		SAGE	Structure porteuse	Fort	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,1 ETP	0,05	80%
17.2	Pérenniser l'animation du SAGE en phase de mise en œuvre	Inciatif		SAGE	Structure porteuse	Fort	Estimation animation de la structure porteuse du SAGE : 0,1 ETP	0,05	80%